

Francophonies d'Amérique



La francophonie canadienne : portraits de Gratien Allaire (Sainte-Foy, AFI-CIDEF / Sudbury, Prise de parole, 1999, 224 p.)

André Lalonde

Numéro 11, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005168ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005168ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lalonde, A. (2001). Compte rendu de [*La francophonie canadienne : portraits de Gratien Allaire* (Sainte-Foy, AFI-CIDEF / Sudbury, Prise de parole, 1999, 224 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (11), 121–122. <https://doi.org/10.7202/1005168ar>

LA FRANCOPHONIE CANADIENNE : PORTRAITS

de GRATIEN ALLAIRE

(Sainte-Foy, AFI-CIDEF / Sudbury, Prise de parole, 1999, 224 p.)

André Lalonde

Institut de formation linguistique

Université de Regina

L'auteur utilise le terme « francophonie » pour décrire tous les Canadiens qui parlent le français et partagent une série de valeurs communes, même si ces Canadiens de langue française s'identifient de plus en plus à leur province. Cette évolution s'avère normale puisque la province a compétence dans le domaine de l'éducation, secteur d'importance cruciale pour la survie de chacune des communautés de langue française. En l'absence d'établissements scolaires où les enfants et les adolescents peuvent apprendre la langue de Molière, l'usage du français est relégué au foyer et la culture française évolue vers un genre de folklore, ce qui conduit à l'assimilation.

Peu après l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, deux visions distinctes se sont heurtées : « une conception de ce pays le voulait britannique et anglais, avec des relations plus ou moins étroites avec la mère-patrie et l'empire britannique » (p. 22) et l'autre percevait « ce Canada comme un pays bilingue où les Canadiens français se sentiraient chez eux d'un bout à l'autre » (p. 23). Selon le professeur Allaire, « les différentes dispositions scolaires adoptées par les provinces au tournant du siècle » ont occasionné la création d'« un pays officiellement bilingue, mais unilingue dans les faits » (p. 24).

Les minorités de langue française hors Québec ont réussi à survivre, tant bien que mal, grâce à l'Église catholique et à son réseau de prêtres et de religieuses. L'Église a muni les minorités d'institutions comparables à celles qui existaient au Québec : paroisses, écoles, collèges, couvents, hôpitaux et hospices. Dans plusieurs provinces, les oblats, les jésuites et autres congrégations religieuses ont financé la mise sur pied de journaux, préconisé la création d'associations provinciales et fortement encouragé leurs ouailles à protéger leur langue, leur foi et leur culture.

L'effritement du pouvoir de l'Église a créé un vide chez les minorités, vide que le Québec tenta de combler partiellement en offrant, au début des années 1960, une aide financière. Mais c'est la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme qui amena le gouvernement fédéral à remplacer

la Providence (l'Église catholique) par l'État-providence, c'est-à-dire à créer le Secrétariat d'État.

La disponibilité de capitaux et de nouveaux services a entraîné un réveil des minorités qui a conduit à l'épanouissement des arts et a donné naissance à une confiance et à une fierté jusqu'alors demeurées muettes. Les revendications devant les tribunaux, l'appui du gouvernement fédéral, l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 et la prise en charge de la gestion des écoles ont permis aux minorités d'envisager l'avenir avec optimisme. Les leaders de la francophonie espèrent pouvoir freiner l'assimilation et promouvoir l'épanouissement de la culture française « *a mari usque ad mare* ».

Gratien Allaire présente par la suite un aperçu historique de chacune des minorités de langue française du pays et brosse un tableau historique de la majorité de langue française du Québec. Statistiques, répartition géographique par province, mobilité démographique, associations et organismes caractérisent l'analyse qu'il fait des trois grandes familles de langue française du Canada — l'une québécoise, l'autre francophone à l'ouest du Québec et la troisième acadienne —, ce à quoi vient s'ajouter une bibliographie à jour.

Le lecteur ne trouvera pas, dans cet ouvrage, de nouvelles interprétations de l'histoire des minorités ou des révélations surprenantes, mais il pourra y puiser une foule de renseignements sur l'évolution de chacune des trois collectivités de langue française du pays. Il y trouvera aussi un portrait de l'état de santé des francophones du pays, y compris les Yukonnais et la population francophone des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Dans la conclusion, l'auteur, Québécois d'origine mais professeur d'histoire en Alberta puis en Ontario depuis 1976, souligne que le principal défi de la francophonie canadienne est le rapprochement entre le Québec et les minorités francophones des autres régions. « Les communautés francophones et le Québec ont besoin l'un de l'autre. Sans la pression du Québec, le sort des communautés francophones serait tout à fait différent. Avec les communautés francophones comme alliées, le Québec peut se donner les moyens d'une place beaucoup plus importante à l'intérieur du Canada » (p. 212).

Quels que soient les progrès accomplis grâce à l'appui du gouvernement fédéral et les efforts inlassables des leaders des communautés francophones du pays, il faut reconnaître que, sans le Québec, il n'y a point de salut pour les minorités de langue française.